



Mon ami sans papiers peut il divorcer?

Par **Estrelinha**, le **02/02/2009** à **23:53**

Bonjour,

Je vais essayer de vous résumer au mieux mon problème:

Mon petit ami est sans papiers, il s'est marié il y a 7 mois avec une française mais au jour d'aujourd'hui sa situation n'a toujours pas été régularisée. Sa femme l'a trompé avec son ex ami au bout de 2 semaines de mariage, c'est là qu'on s'est rencontré. Ça fait maintenant 6 mois qu'on s'aime et on voudrait se marier, quand à sa femme elle veut retourner avec son ex. Ils veulent donc divorcer (à l'amiable) mais on se pose des questions:

*Risque t il quelque chose en divorçant maintenant?

*Pourrait il ensuite se marier avec moi? (je suis française)

Merci par avance